

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 10 mai 2022

### **Covid-19 à La Réunion :**

**Le taux d'incidence passe en dessous du seuil de 1 000 cas pour 100 000 habitants**

Pour la semaine du 30 avril au 6 mai 2022 à La Réunion, le nombre de cas hebdomadaires s'établit à 7 865 contre 10 931 la semaine précédente, correspondant à un taux d'incidence de 919 contre 1 277 la semaine dernière, soit une baisse de 28%. Le taux de positivité est également en baisse pour atteindre 33,3% (contre 36,4% précédemment). La décrue de la circulation virale se confirme en ce début de nouvelle semaine de référence.

La vigilance et le respect des gestes barrière restent toutefois essentiels, car le virus continue de générer des hospitalisations et des décès. Ainsi, au 10 mai, 9 lits de réanimation sont occupés par des patients Covid et 51 par des patients atteints d'autres pathologies (soit 81,1% de taux d'occupation).

Au cours des 7 derniers jours, 6 décès liés à la Covid-19 sont à déplorer. 4 personnes n'étaient pas vaccinées ou présentaient un schéma vaccinal incomplet. Les 2 autres personnes étaient vaccinées, mais présentaient de fortes comorbidités.

L'effort de vaccination doit également s'amplifier, notamment avec la deuxième dose de rappel chez les personnes de plus de 60 ans. Depuis le 7 avril, pour les personnes de 60 à 79 ans, la 2ème dose de rappel est en effet possible, dès 6 mois après avoir reçu la 1ère. Pour faciliter l'accès à la vaccination de tous les Réunionnais, le Vaccinobus se rendra à nouveau dans les différentes communes de l'île dès le 17 mai.

## Situation sanitaire

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé ont le regret d'annoncer ce mardi 10 mai 2022 les décès de 6 personnes intervenus au cours des 6 derniers jours :

- 2 personnes âgées de 45 à 54 ans,
- 3 personnes âgées de 55 à 64 ans,
- 1 personne âgée de plus de 75 ans.

4 personnes n'étaient pas vaccinées ou présentaient un schéma vaccinal incomplet. Les 2 personnes vaccinées présentaient des comorbidités.

### Taux de positivité

**Le taux de positivité est à 33,3 %** pour la semaine du 30 avril au 6 mai, en baisse par rapport à la semaine dernière.

### Taux d'incidence

**Le taux d'incidence hebdomadaire** est en nette baisse passant sous la barre des 1 000 pour s'établir à **919/100 000 habitants** (contre 1 277 la semaine précédente).

**7 865** cas ont été confirmés du 30 avril au 6 mai.

Compte tenu des **395 430** guérisons et des **762** décès depuis le début de la crise sanitaire, **9 788** cas sont encore actifs à ce jour.

**405 980 cas ont été investigués** à ce jour par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie depuis le début de l'épidémie.

### Dépistage :

31 064 tests ont été réalisés sur la période, soit une baisse de près de 22% par rapport à la semaine précédente.

### Recherche de mutations Covid-19

Du 29 avril au 6 mai, 4 084 cas positifs ont été criblés pour identifier une mutation : **3 958** cas présentaient une des mutations spécifiques sous surveillance, en l'occurrence le variant Omicron, soit 97%.

### Présence confirmée de sous-lignage BA.4 et BA.5 du variant Omicron à La Réunion par séquençage :

- 2 cas de sous-lignage BA.4 ont été séquencés chez 2 personnes de retour d'Afrique du Sud, fin avril ;
- 1 cas de sous-lignage BA.5 a été séquencé chez 1 personne de retour de l'île Maurice, fin avril.

Depuis début avril, une surveillance renforcée a été initiée en lien avec Santé Publique France sur les sous-lignages BA.4 et BA.5. Les observations faites en Afrique du Sud ne sont pas forcément transposables en France et à La Réunion, compte-tenu des couvertures vaccinales différentes et des antécédents de circulation différents (BA.2 a fortement circulé à La Réunion mais a peu circulé en Afrique du Sud). La plateforme commune ARS-Assurance Maladie a réalisé le contact-tracing auprès des personnes concernées afin de limiter le risque de transmission de ces sous-lignages.

A ce stade, aucun élément clinique préoccupant n'est associé à ces sous-lignages au regard de leur circulation prédominante en Afrique du Sud.

### Situation hospitalière :

Au 10 mai 2022, **9 lits de réanimation étaient occupés par des patients positifs à la Covid-19**, sur les 74 lits installés à La Réunion, et **51** par des patients présentant d'autres pathologies (81,1% de taux d'occupation).

# Vaccination

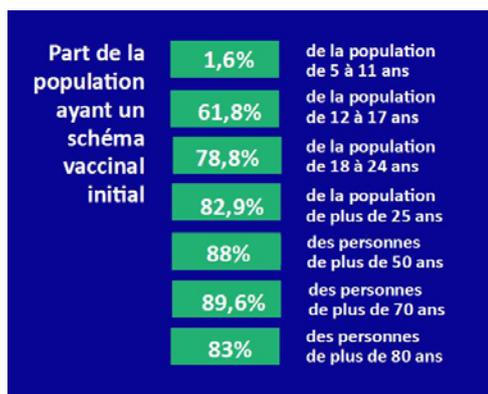
## Point sur la vaccination

Du 2 au 8 mai, plus de 2 700 injections ont été effectuées :

- plus de 300 personnes ont reçu leur première dose,
- plus de 2 000 Réunionnais ont bénéficié d'une dose de rappel.

Au 8 mai :

- **72,2 % de la population éligible** (de plus de 5 ans) est engagée dans un parcours vaccinal soit 67,2 % de la population totale,
- **70,7 % de la population éligible présente un schéma vaccinal complet** soit 65,8 % de la population totale.



## Le Vaccinobus à nouveau opérationnel dès le 17 mai

Pour faciliter davantage l'accès à la vaccination aux Réunionnais, le Vaccinobus reprendra la route dans les communes de l'île à compter du 17 mai jusqu'au 30 juin 2022.

### Les vaccins proposés : Pfizer-BioNtech et Novavax

Des professionnels de santé (médecin, infirmiers) seront présents dans le Vaccinobus et pourront effectuer les injections selon les situations :

- Le vaccin **Pfizer** concerne **toute personne à partir de 12 ans** :
  - 1<sup>ère</sup> injection,
  - 2<sup>ème</sup> injection,
  - dose de rappel, dès 3 mois après la 2<sup>ème</sup> injection ou une infection pour les personnes de 18 ans et plus, ou dès 6 mois pour les mineurs de 12 à 17 ans.

**Les personnes de plus de 60 ans et les personnes immunodéprimées** peuvent également réaliser leur **2<sup>ème</sup> dose de rappel** (ou 4<sup>ème</sup> dose) avec le vaccin Pfizer, à partir de 6 mois après l'injection du 1<sup>er</sup> rappel ou une infection pour les plus de 60 ans, ou à partir de 3 mois pour les personnes de plus de 80 ans et les personnes immunodéprimées.

- Le vaccin **Novavax** concerne les **personnes de 18 ans et plus présentant une contre-indication aux autres vaccins ou qui refusent la vaccination par un vaccin à ARN messenger** :
  - 1<sup>ère</sup> injection,
  - 2<sup>ème</sup> injection.

### Les prochains arrêts du Vaccinobus

L'accueil se fera **sans rendez-vous de 8h30 à 18h** :

- **Mardi 17 mai : Le Port**, Centre commercial Sacré Cœur
- **Mercredi 18 mai : Saint-Benoît**, Place de la Mairie
- **Judi 19 mai : Plaine des Palmistes**, Parvis de la mairie
- **Lundi 23 mai : Saint-Paul**, Centre commercial Savannah
- **Mardi 24 mai : Saint-Joseph**, Centre commercial Les Terrass (Leclerc)
- **Mercredi 25 mai : Saint-Denis**, Centre commercial Run Market Chaudron
- **Vendredi 27 mai : Saint-Louis**, Gare routière

- **Samedi 28 mai et mardi 31 mai : Sainte-Suzanne, Centre commercial Grand Est (Carrefour)**

#### Documents à fournir :

- carte vitale ou attestation de droits
- carte d'identité
- résultat du laboratoire en cas de test RT-PCR positif de plus de 3 mois.
- personne mineure :
  - autorisation parentale (pour les mineurs de 5 -15 ans) [Télécharger](#)  
Elle doit être remplie et signée à l'arrivée.
  - carte vitale des parents ou leur propre carte

Retrouvez toutes les dates du Vaccinobus sur le site internet :  
<https://www.lareunion.ars.sante.fr/le-vaccinobus-reprend-la-route>

### Personnes âgées de plus de 60 ans : une 2<sup>ème</sup> dose de rappel est recommandée pour vous protéger contre les formes graves

La campagne de communication pour sensibiliser les personnes de plus de 60 ans à la protection apportée par la 2<sup>ème</sup> dose de rappel se poursuit.

Les personnes âgées sont plus à risque de faire une forme grave de la Covid-19. Au fil du temps, l'immunité conférée par le premier rappel vaccinal diminue progressivement. **Dans le contexte actuel de circulation active du virus, la 2<sup>ème</sup> dose de rappel vient renforcer la protection de ces personnes contre les formes graves de la maladie en réduisant les hospitalisations et les décès.**



#### Qui est concerné et quand réaliser la 2<sup>ème</sup> dose de rappel ?

- **Pour les personnes de 60 à 79 ans :**  
à partir de 6 mois après l'injection du premier rappel ou après l'infection
- **Pour les personnes de plus de 80 ans, les personnes immunodéprimées, les résidents en EHPAD et en USLD :**  
à partir de 3 mois après l'injection du premier rappel ou après l'infection

#### En cas d'infection par la Covid-19 après le premier rappel :

- Si l'infection est survenue plus de 3 mois après le premier rappel : **un deuxième rappel n'est pas nécessaire.** En effet, la survenue d'un épisode infectieux provoque une réponse immunitaire au moins équivalente à celle d'un rappel vaccinal.
- Si l'infection est survenue moins de 3 mois après le premier rappel : **un deuxième rappel est nécessaire.**

#### Où réaliser le deuxième rappel ?

Les personnes concernées peuvent réaliser cette injection :

- en prenant rendez-vous auprès d'un médecin, infirmier ou pharmacien, ou sur [www.sante.fr](http://www.sante.fr),
- sans rendez-vous dans le Vaccinobus.

Pour en savoir plus, [consultez la rubrique 2<sup>ème</sup> dose de rappel sur le site internet de l'ARS](#)

Toutes les informations sur la vaccination sur le site internet : [cliquez ici](#)

## Protégeons les plus fragiles, continuons à respecter les gestes barrières

Bien que la situation s'améliore sensiblement, la circulation du virus est toujours active à La Réunion.

Si l'ensemble de la population est susceptible de contracter la Covid-19, certaines personnes sont plus à risque de développer une forme grave :

- **les personnes âgées,**
- **les personnes malades avec comorbidités** (obésité (IMC >30), broncho-pneumopathie chronique obstructive et insuffisance respiratoire, hypertension artérielle compliquée, insuffisance cardiaque, diabète, insuffisance rénale chronique, patients dialysés...)
- **les personnes immunodéprimées.**

Aussi, les autorités sanitaires recommandent à ces personnes vulnérables face à la Covid-19 ainsi qu'à leurs proches de :

- **appliquer les gestes barrières**: aération régulière des pièces, lavage des mains, utilisation de gel hydroalcoolique, salutation sans se serrer la main/sans embrassades, utilisation d'un mouchoir à usage unique et isolement chez soi dès l'apparition de symptômes ou en cas de test positif,
- **porter un masque** lorsqu'il est **obligatoire** (transports collectifs, hôpitaux, EHPAD, USLD...) ou **recommandé** (lieux clos, lieux à forte fréquentation quand les mesures de distanciation ne peuvent pas être respectées)

Il est aussi recommandé à l'entourage des personnes fragiles de **porter le masque en leur présence.**

Les personnes à risque de forme grave de la Covid-19, en capacité de porter un masque FFP2, **peuvent en recevoir gratuitement en pharmacie sur prescription médicale. Parlez-en à votre médecin !**

- **se faire vacciner** pour se protéger des formes graves pouvant conduire à une hospitalisation ou à un décès ; **et bénéficier de la dose de rappel** dès 3 mois après la 2<sup>ème</sup> injection ou une infection,
- **réaliser le 2<sup>ème</sup> rappel pour les personnes de plus de 60 ans, les personnes immunodéprimées, les résidents en EHPAD et USLD**, dans les délais requis,
- **en cas d'infection à la Covid-19, surveiller l'état de santé** pour prévenir une potentielle aggravation des symptômes, en demandant conseil à leur médecin,
- **continuer le suivi et le traitement des autres pathologies**, en lien avec leur médecin.

## POINT DE SITUATION (du 30/04 au 06/05)

**NOUVEAUX CAS CONFIRMÉS**  
SUR LA PÉRIODE **+7 865**

**NOMBRE DE CAS ACTIFS**

**9 788**

EVASAN

décès

0

6

HOSPITALISATIONS  
EN UNITE COVID

HOSPITALISATION  
EN RÉANIMATION

PRISE EN CHARGE  
DES PATIENTS

61

9

Depuis le 11 mars 2020 | Total des cas **405 980**

EVASAN

**CAS CONFIRMÉS**

Depuis le 11 mars

**227**

**PERSONNES  
GUÉRIES**

**395 430**

**DÉCÈS HOSPITALIER**  
liés directement à la Covid-19

**762**

### Suivi des indicateurs

**919**

Taux d'incidence

Le R0 ou R effectif correspond au taux de reproduction d'un virus. Autrement dit, il s'agit du nombre de personnes qui peuvent potentiellement être contaminées par un individu infecté par la Covid 19. Cet indicateur est surveillé tout particulièrement depuis l'apparition de variants plus contagieux.

Taux de positivité

**33.3**

Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de Covid 19 diagnostiqués par un test RT-PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants à La Réunion.  
L'unité retenue est pour 100 000 habitants.

**0.76**

Le taux de positivité correspond au nombre de nouvelles personnes testées positives à la Covid 19 au nombre total de personnes testées pour la première fois sur la même période. Ainsi les personnes effectuant plusieurs tests sur une même période ne sont pas comptées plusieurs fois.

Vaccination : 1 444 224

**vaccin**  
COVID-19  
SE VACCINER, SE PROTÉGER

Première injection

**575 111**

Couverture vaccinale : 72,2%

2 ème injection

**563 005**

Couverture vaccinale : 70,7%



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

